

Etude sur les circuits formel et informel de commercialisation des semences fourragères en Algérie

Revue céréaliculture N° 48, 2007

Le déficit en semences fourragères constitue un handicap majeur au développement de la production fourragère qui connaît actuellement des insuffisances importantes aux plans quantité et qualité.

Si les contraintes au développement de la filière fourrages sont globalement connues, il demeure que les insuffisances attribuées aux programmes de production de semences particulièrement celles liées à la commercialisation sont peu ou mal appréhendées.

A cet effet, une enquête a été réalisée sur vingt quatre (24) wilayas (Centre, Est et Ouest) représentant 70% des wilayas de production de grandes cultures.

L'échantillon enquêté a touché une population totale de 338 revendeurs dont 179 relevant du circuit formel et 159 relevant du circuit informel.

Les résultats de l'enquête ont montré qu'en circuit formel de commercialisation des semences fourragères, les espèces les plus demandées et commercialisées au niveau national sont le sorgho (27%) suivi de la luzerne avec un taux de 13% pour les fourrages verts destinés à l'alimentation des bovins et l'avoine avec 26% suivie de la vesce (09%) pour les fourrages secs.

En circuit informel de commercialisation des semences fourragères, alimenté principalement par les importations, la demande en espèces fourragères est influencée en grande partie par la valeur alimentaire et le rendement de l'espèce.

Le marché informel dominé par l'orge et l'avoine concurrence à une hauteur non négligeable le marché formel du moins par son importance en nombre de revendeurs d'une part et par la stabilité de ces revendeurs dans l'activité du commerce informel d'autre part.

Le marché formel, quant à lui entretient, des échanges de semences d'un nombre d'espèces fourragères limité, porté essentiellement sur les espèces de céréales fourragères dont le sorgho est le plus demandé. Toutefois, le volume d'échange annuel des semences le plus important (88%) concerne l'orge et l'avoine. Les légumineuses fourragères ne représentent pour leur part que 7% du volume total. Les approvisionnements du marché formel sont quasiment axés sur les importations.

La production nationale des semences, principalement l'orge et l'avoine, alimente en grande partie le marché informel des semences fourragères. Selon le circuit de commercialisation considéré, les demandeurs de semences fourragères sont distinctivement guidés dans leur choix.

Ce sont en grande partie, les critères techniques, en l'occurrence la variété et son potentiel de rendement, au niveau du circuit formel et le critère physique lié à l'aspect global de propreté de la semence au niveau du circuit informel.